

Edition nationale
Type d'impression : Offset
Façonnage : Dos carré collé

1. Formats

	PLEIN PAPIER APRES ROGNE
DOUBLE PAGE	Nous fournir 2 fichiers séparés au format simple page
SIMPLE PAGE	205 L x 275 H
1/2 PAGE LARGEUR	205 L x 125 H
1/2 PAGE HAUTEUR	100 L x 275 H
Autres formats et dimensions formats utiles	Sur demande

2. Type de fichier

PDF 1.3 BASE SUR LA NORME GWG (GHENT WORK GROUP)

Normes retenues :

- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 300 %
- Profil colorimétrique : ISOcoated_v2_300_eci FOGRA 39L

3. Instructions et conseils techniques

- Votre fichier ne doit pas être protégé par un mot de passe.
- Votre fichier ne doit pas comporter de profils ICC.
- Le fichier devra comporter un seul jeu de traits de coupe.
- Prévoir 5 mm de fond perdu sur les quatre côtés.
- La barre de contrôle doit être supprimée sur les fichiers numériques.
- Ne pas faire apparaître de textes et éléments iconographiques importants à moins de 10 mm des repères de coupe.

IMPORTANT : doubles-pages

- Fournir un fichier par page en indiquant clairement la page de gauche et la page de droite.
- Si vous avez un texte à cheval au centre de la double page : les textes doivent être décalés de 7 mm de chaque côté du pli en plus des espaces et interlettrages habituels.
- Si vous avez une image qui court sur la double page : les visuels sont sous la seule responsabilité de l'annonceur. La perte d'images sensibles au pli (dos carré) ou la perte d'éléments (crédit photo...) ne pourraient nous incomber. Ces éléments doivent être pris en considération par l'agence dès la création qui jugera de la nécessité de procéder ou non au report de matière au pli inclus dans le format initial.

IMPORTANT : doubles-pages pour dos carré collé

- Au centre des doubles pages, décaler les deux pages simples correspondantes de 4 mm vers l'extérieur, en laissant de la matière au centre, et en gardant le format pleine page.
- Pour les doubles d'ouverture, un mors collé de 5 mm doit être prévu sur chacun des fichiers les composant.

4. Epreuves de contrôles contractuelles

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire. Elle doit être conforme au fichier envoyé. Elles doivent comporter :

- la barre de contrôle Media Wedge V3, certifié FOGRA 39L
- l'étiquette de validation
- la date et l'heure, identiques au fichier numérique
- le nom et les coordonnées du photographeur

Adresse d'envoi postal des épreuves : Reworld Media - service fabrication - 40, avenue Aristide Briand - CS 10024 - 92220 BAGNEUX CEDEX

Adresse de livraison par coursier des épreuves : Reworld Media - service fabrication - Bâtiment NETWORK - Rue Assia Djebbar 92200 BAGNEUX

Nota Bene : Pour que vos épreuves soient prises en compte, il faut impérativement les adresser à l'attention du Service fabrication du titre (ne pas indiquer le nom du contact technique en bas de page) en indiquant sur le pli et l'épreuve : le titre du magazine, le numéro et la date de parution concernés. Sans ces indications, les épreuves ne pourront pas être prises en compte. Les épreuves pour des titres et dates de parution différents doivent être adressées séparément.

5. Date de remise des éléments techniques

Nous consulter ou se reporter aux informations présentes sur reworldmediaconnect.com

6. Encarts et publi-communiqués

Pour les encarts, les opérations spéciales et les publi-communiqués, nous consulter pour connaître les spécificités. Les publi-communiqués sont soumis à validation.

IMPORTANT : publi-communiqués

- Cadre de page obligatoire : filet noir (ou en couleur) de 0,7 pt
- Les textes et les photos doivent être à l'intérieur du cadre
- Mention "PUBLI-COMMUNIQUÉ" obligatoire à droite pour un recto, à gauche pour un verso, au-dessus du filet cadre à 1 mm.
- Les textes des publi-communiqués doivent être en anglais et en français (magazine bilingue)

7. Responsabilités

En cas de non-respect de l'une de ces instructions, et en cas de non-présence d'épreuves couleurs normées et reproductibles, l'Editeur décline toute responsabilité quant à la qualité de reproduction. L'annonceur s'engage à respecter la législation et les obligations légales en matière de publicité dans la presse écrite ainsi que les conditions générales de vente de Reworld Media Connect. Pour de plus amples informations sur les textes de loi, la déontologie et l'éthique de la publicité : www.arpp.org

Transmission des fichiers numériques à :

01 41 33 50 73 - etpub@reworldmedia.com